Langue étrangère VI : Allemand juridique*

UE 24

Enseignant(s) responsable de l'UE : Thibaut PALMANS

Année d'études	Bloc 2
Acronyme	DRU23LG6
Nombre de crédits ECTS	4 (facteur de pondération)
Volume horaire	45 h (Q1 15 / Q2 30)
Période de l'année	Quadrimestre 1 & 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus d'Anderlecht, Avenue Émile Gryzon 1 (bât. 4C), 1070 Anderlecht
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
DR23ALL1 Allemand juridique 1	45	4	OUI

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **RE01.5** ARES. 1.5 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
- **RE03.3** ARES. 3.3 Utiliser la terminologie juridique en français et dans au moins une autre langue.
- **RE04.4** ARES. 4.4 Développer un esprit de synthèse
- **RE05.2** ARES. 5.2 Organiser son travail afin de respecter les délais

Autres connaissances ou compétences prérequises

Néant.

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Allemand juridique 1

Objectifs
Niveau A2, voire A2+ selon le CECR (Cadre Européen Commun de Référence approprié aux langues étrangères)
Contenu

Acquisition de la grammaire et du vocabulaire de base.

Exercices écrits, exercices grammaticaux et rédaction de textes cours.

Exercices de compréhension à la lecture.

Exercices oraux et exercices d'audition relatifs à des situations de la vie quotidienne et des situations simples de la vie en entreprise.

Repérez les termes juridiques dans un texte écrit ou dans une série télévisée

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Allemand juridique 1

Combinaison de :\r\n1. cours magistral (pour les explications)\r\n2. d’approche par problème (pour les exercices) de mises en situation (dialogues,...)

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Allemand juridique 1

- justifier un niveau linguistique A2, selon le Cadre Européen Commun de Référence approprié aux langues ;

- identifier les points forts et les points faibles dans les quatre compétences et combler ses lacunes en utilisant un support/un outil de travail et/ou une méthode appropriée ;

- utiliser un répertoire de mots et expressions très simples en rapport avec des situations de la vie quotidienne ;

- maîtriser les points de grammaire vus au cours.

NIVEAUX DE COMPETENCE

1. Expression orale

- prend part à une conversation :

- interagit de façon simple avec ses pairs : prend part à une conversation élémentaire sur un sujet vu au cours ;

- pose des questions et comprend les réponses exprimées dans un langage simple.

2. Expression écrite

- écrit des messages et notes simples et courts.

- demande ou transmets par écrit des renseignements sur des sujets familiers.

3. Compréhension à l’audition

- comprend des expressions quotidiennes pour satisfaire à des besoins simples de types concrets si elles sont répétées et formulées clairement et lentement.

4. Compréhension à la lecture

- reconnaît les noms, les mots et les expressions les plus courants dans les situations ordinaires de la vie quotidienne.

- se fait une idée d’un texte informatif assez simple, surtout s’il est accompagné d’un document visuel.

- comprend des notices et de l’information simples, par exemple dans les aéroports, les gares sur les plans de magasins et sur les menus, ainsi que des indications simples d’orientation.

ASPECTS QUALITATIFS DE L’UTILISATION DE LA LANGUE

Etendue

Utilise des structures élémentaires constituées d’expressions mémorisées, de groupes de quelques mots et d’expressions toutes faites afin de communiquer une information limitée dans des situations simples de la vie quotidienne et d’actualité.

Correction

Utilise des structures simples correctement mais commet encore systématiquement des erreurs élémentaires.

Aisance

Peut se faire comprendre dans une brève intervention même si la reformulation, les pauses et les faux démarrages sont évidents.

Interaction

Peut répondre à des questions et réagir à des déclarations simples.

Peut indiquer qu'il/elle suit mais est rarement capable de comprendre assez pour soutenir la conversation de son propre chef.

Cohérence

Peut relier des groupes de mots avec des connecteurs simples tels que « et », « mais » et « parce que ».

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Allemand juridique 1 : Matériel mis à disposition sur l'e-campus	—	—

Description des références et des supports complémentaires

Aucune référence complémentaire renseignée.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier			
Ensemble de l'UE			
Évaluation continue	30 %	Type de questions : —	Examen à livre : —

Ce cours est à présence obligatoire. Un total de plus de 25% d'absence au cours, justifiée ou non, entraine automatiquement la note de zéro pour ce cours. Chaque étudiant·e doit signer la fiche de présence au début de chaque cours. Au-delà de 15 minutes de retard ou en cas de départ anticipé, l'enseignant·e pourra décider de ne pas comptabiliser la présence de l'étudiant·e.

Toutes les évaluations écrites et orales sont obligatoires. Les dates des évaluations sont publiées sur le campus numérique. Toute absence entraine un zéro pour cette évaluation. L'étudiant·e est tenu·e de justifier toute absence par un certificat médical ou tout document attestant d'une cause de force majeure dont la légitimité est appréciée par l'enseignant·e. Ce document est à envoyer par e-mail à partir de l'adresse institutionnelle de l'étudiant·e au secrétariat des étudiant·e·s ET à l'enseignant·e dans les deux jours ouvrés avec mention du cours et de l'année. L'original du certificat médical est à remettre au secrétariat des étudiant·e·s.

Si le motif d'absence est approuvé par l'enseignant·e, l'étudiant·e pourra participer à la séance de rattrapage organisée pendant les cours à la fin de chaque quadrimestre. Toute absence à la séance de rattrapage entrainera un zéro.

Pour les absences justifiées aux présentations orales, la date de récupération sera décidée par l'enseignant·e et communiquée par mail à l'étudiant·e.

La participation active au cours fait partie intégrante de l'évaluation.

Les différentes parties de l'évaluation ne sont pas dispensatoires.

Cette activité est remédiable en deuxième session.

Juin			
Ensemble de l'UE			
Évaluation continue	70 %	Type de questions : —	Examen à livre : —

Ce cours est à présence obligatoire. Un total de plus de 25% d'absence au cours, justifiée ou non, entraine automatiquement la note de zéro pour ce cours. Chaque étudiant·e doit signer la fiche de présence au début de chaque cours. Au-delà de 15 minutes de retard ou en cas de départ anticipé, l'enseignant·e pourra décider de ne pas comptabiliser la présence de l'étudiant·e.

Toutes les évaluations écrites et orales sont obligatoires. Les dates des évaluations sont publiées sur le campus numérique. Toute absence entraine un zéro pour cette évaluation. L'étudiant·e est tenu·e de justifier toute absence par un certificat médical ou tout document attestant d'une cause de force majeure dont la légitimité est appréciée par l'enseignant·e. Ce document est à envoyer par e-mail à partir de l'adresse institutionnelle de l'étudiant·e au secrétariat des étudiant·e·s ET à l'enseignant·e dans les deux jours ouvrés avec mention du cours et de l'année. L'original du certificat médical est à remettre au secrétariat des étudiant·e·s.

Si le motif d'absence est approuvé par l'enseignant·e, l'étudiant·e pourra participer à la séance de rattrapage organisée pendant les cours à la fin de chaque quadrimestre. Toute absence à la séance de rattrapage entrainera un zéro.

Pour les absences justifiées aux présentations orales, la date de récupération sera décidée par l'enseignant·e et communiquée par mail à l'étudiant·e.

La participation active au cours fait partie intégrante de l'évaluation.

Les différentes parties de l'évaluation ne sont pas dispensatoires.

Cette activité est remédiable en deuxième session.

Août			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	80 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre fermé
Examen oral	20 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre fermé

L'examen écrit dure 2 heures et l'examen oral dure 15 minutes par étudiant·e.

La matière de l'examen de deuxième session reprend la totalité de la matière vue pendant l'année.